



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des personnes âgées

Question écrite n° 4088

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur les préoccupations que suscitent les difficultés auxquelles peuvent se trouver confrontées les catégories les plus âgées de nos concitoyens. Difficultés susceptibles de revêtir un caractère particulièrement grave ainsi que le terrible été 2003 avait dramatiquement permis de le vérifier. Mais ces problèmes ne concernent pas les seuls enjeux de santé, et diverses associations ou structures au service des personnes âgées constatent, à l'exemple du comité départemental du Nord des retraités, que « de nombreuses personnes âgées en situation de faiblesse, d'isolement, de problèmes psychiques, ne sont plus en mesure de gérer le quotidien et deviennent la cible privilégiée de nombreux abus » Il lui demande, en écho aux interrogations que ces constats suscitent, quel prolongement le Gouvernement prévoit d'apporter à la proposition que des organismes habilités puissent mettre en oeuvre des mesures d'accompagnement social permettant de prolonger « l'autonomie de ces personnes dans le cadre de vie qu'elles ont choisi ».

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4088

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5526

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)